

## **CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs, Cher.e.s collègues,

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le :

**Jeudi 21 décembre 2023 à 18h30**

Lieu de la séance : **Foyer de la commune historique de Vérargues.**

*(Selon le I de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et selon la déclaration faite auprès de M. le Préfet)*

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
2. Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 27 novembre 2023
3. Modification simplifiée du PLU de Saint Christol et fixation des modalités de concertation – Esplanade des platanes
4. Admission en non-valeur de titres de recettes des années 2019
5. Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée de l'Hérault : la Passa Méridia n°01 (Lunel-Entre-Vignes) et la passa Méridia n°02 (Entre-Vignes – Assas)
6. Modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Cammaou
7. Questions orales
8. Informations diverses

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Jean-Jacques ESTEBAN

